

Monsieur le Directeur Académique,

Les délégués du personnel FSU et UNSA n'ont pas souhaité intervenir lors de ce Comité Technique Spécial Départemental. Cette carte scolaire se déroule dans les pires conditions que nous n'ayons jamais rencontrées :

La taxation de notre département est inadmissible : notre département est le département le plus touché de l'Académie la plus taxée. Vous avez voulu justifier l'injustifiable lors d'une conférence de presse avec Monsieur le Préfet avec des arguments chiffrés : les documents du Recteur font état d'un recul du taux d'encadrement de 27 centièmes, soit le plus important recul que le département ait connu depuis bien longtemps. Tous les discours ne masqueront pas le recul sans précédent que le Ministère et le rectorat font peser sur notre département et la scolarité des jeunes Creusois. La logique comptable du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux conduit à des taxations arbitraires déconnectées des besoins des élèves de notre département.

Les orientations départementales sont injustes : là encore, tous vos discours ne pourront masquer les orientations bien concrètes que vous donnez à cette carte scolaire :

Attaque en règle contre les élèves les plus fragiles : en procédant à la fermeture de postes de RASED, de postes en CMPP, de postes en SESSAD et en IME, vous choisissez de faire peser prioritairement la taxation sur les élèves en difficulté et les élèves en situation de handicap : vous choisissez de donner moins à ceux qui ont le plus besoin.

Attaque en règle contre la maternelle : 6 fermetures de classes sur 13 vont remettre en cause les capacités d'accueil des plus jeunes enfants dans les secteurs concernés. Il faut également ajouter les situations d'écoles qui n'obtiennent pas d'ouverture et qui de fait, elles non plus, ne pourront pas accueillir les enfants de moins de trois ans : c'est le cas de Naillat, St Priest La Feuille, Ajain, Moutier Malcard, Bonnat maternelle, le RPI Soumans/Bord St Georges/Lavaufranche ou encore Saint Junien la Bregère. Vous proposez de scolariser les élèves de grande section à l'école élémentaire, empiétant ici sur les prérogatives des élus.

Absence de prise en compte de la ruralité de notre département : La suppression de la moitié des postes d'EMALA (Équipe Mobile de Liaison Académique), quelle que soit l'organisation ubuesque que vous proposez, conduit à exclure les élèves scolarisés dans les secteurs les plus isolés d'une ouverture culturelle, sportive et scientifique qui garantissait une certaine égalité républicaine de l'offre scolaire entre tous les élèves de ce département. A noter que l'organisation retenue pour cette année a conduit sur le mois de janvier 2012 à immobiliser 4 personnels dans leur école de rattachement pendant 1 mois pour 7,5 jours de remplacement (11%). Si vous citez dans les éléments de contexte la Charte de 2006 sur les services publics en milieu rural et la circulaire montagne de 2012, force est de constater que ces 2 textes sont largement détournés de leurs ambitions...

Des injustices criantes : les injustices entre écoles et entre personnels sont criantes.

Enfin, sur la forme, les constats sont amers :

Absence de dialogue : nous n'avons pu que constater que, malgré les 2 groupes de travail et l'obligation de tenir 2 CTSD suite au rejet unanime de vos propositions, il n'a jamais été possible d'entamer un début de dialogue... Ces temps ont oscillé entre provocations et absences de réponses. Les orientations constatées n'ont jamais été énoncées, les élus ont été destinataires d'informations très tôt quand nous ne pouvions en avoir aucune, des engagements ont été pris ici et là sans qu'ils aient à aucun moment été discutés.

Mépris des personnels : des collègues ont été assurés par leurs IEN de ne pas avoir de fermetures de classes, engagements pris mais pas tenus. Par contre, il n'y a eu aucun accompagnement des personnels concernés par les mesures de carte. Les personnels ont été prévenus par leurs délégués du personnel. Pour seul soutien, nos collègues ont reçu des déclarations provocatrices et faussement compatissantes ... y compris dans la presse. Vous vous étiez engagé à recevoir les personnels EMALA : vous ne l'avez pas fait. Les personnels n'ont pas été plus accompagnés dans les situations chaotiques vécues ces derniers jours dans les écoles du département.

Pour toutes ces raisons, et parce que le CDEN est placé le même jour que le CTSD (on voit ici l'intérêt porté à l'avis des délégués du personnel), nous avons choisi de ne pas intervenir pendant ce CTSD et de réserver nos interventions pour le CDEN dans l'espoir de pouvoir enfin dialoguer sur cette carte scolaire.

Guéret, le 24 février 2012